

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°42-2026-033

PUBLIÉ LE 25 FÉVRIER 2026

Sommaire

42_DDETS_Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités /

42-2026-02-08-00001 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP100550482 AFSHAR Parastou (2 pages)	Page 3
42-2026-02-04-00002 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP100744663 CASSIERE Kelvyn (2 pages)	Page 6
42-2026-02-04-00001 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP817453871 KLIQUEL Jamal (2 pages)	Page 9
42-2026-02-05-00017 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP882417603 YAHIAOUI Kahina (2 pages)	Page 12
42-2026-02-05-00018 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP882855539 MOSNIER Ervan (2 pages)	Page 15
42-2026-02-12-00001 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP901902296 FAVERIAL Cecilia (2 pages)	Page 18
42-2026-02-06-00004 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP999485089 BLANC Gregory (2 pages)	Page 21
42-2026-02-04-00003 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP999571888 JAMIEN Clémence (2 pages)	Page 24
42-2026-01-26-00004 - Modification Déclaration adresse MILLOT BC PAYSAGE SAP (1 page)	Page 27

42_DDFP_Direction Départementale des Finances Publiques de la Loire /

42-2026-02-09-00006 - Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal est donnée aux agents du SIP de SAINT-CHAMOND au 1er février 2026. (3 pages)	Page 29
42-2026-02-23-00001 - Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal est donnée aux agents du PCRP au 23 février 2026. (2 pages)	Page 33
42-2026-02-23-00002 - Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal est donnée aux agents du SIP de SAINT-ETIENNE au 1er mars 2026. (4 pages)	Page 36
42-2026-02-24-00001 - Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal est donnée aux agents du SPFE de ROANNE au 24 février 2026. (3 pages)	Page 41